

**[STOP
LE SUINTEMENT]**

HUMISTOP

BARRIÈRE ÉTANCHE CONTRE L'HUMIDITÉ

- ▶ **PRÊT A L'EMPLOI**
- ▶ **ÉTANCHE A L'EAU**
- ▶ **ADHÉRENCE SUPPORTS HUMIDES, BRUTS ET PEINTS**



USAGE

Pour traiter les murs et plafonds endommagés par l'humidité. Évite le suintement et empêche le décollement des peintures et papiers peints. Pour application manuelle en intérieur et extérieur.

SUPPORTS

HUMISTOP s'applique sur tous supports humides non suintants :

- Anciens fonds peints,
- Ciment,
- Briques,
- Pierres,
- Etc.

RECOUVREMENT

HUMISTOP est recouvrable par tous types d'enduits, peintures, et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

HUMISTOP : préparation en phase aqueuse à base de charges minérales et de résine.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille I classe 7-b₂
- Directive 2004/42/CE : catégorie A/a (COV 2010) : au maximum 15 g/l
- Consommation : environ 3 m²/L pour 2 passes
- Couleur : blanc.
- Redoublement : 8 heures en moyenne
- Mise en peinture : 24 heures en moyenne

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : appliquer à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse.
- Application : en 2 passes croisées.
- Nettoyage des outils : à l'eau.
- Conservation : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel et du soleil.

CONDITIONNEMENT

- Bidons de 1 et 5 L

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer sur des supports surchauffés ou dans des conditions activant le séchage.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +5°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 80%.
- Ne pas utiliser comme un produit de protection contre l'eau sur surfaces horizontales (terrasse, bassins, ...)
- **HUMISTOP** n'est pas un enduit d'imperméabilité.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres et sains.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- NFT 36-005 : caractérisation des peintures, des vernis et des produits connexes.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 42.1 (NFP 84-404) : réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur quickfds.com ou toupretpro.com.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **HUMISTOP** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).